

Paraît lorsque la
Municipalité le juge
nécessaire

(Affiché dans les trois
villages et publié sur le site
communal).

N° 02/2021

INFORMATIONS OFFICIELLES

www.goumoens.ch
greffe@goumoens.ch

Commune de
Goumoëns



INFORMATION IMPORTANTE => Défibrillateur (dispositif médical qui aide le premier intervenant à réanimer un patient en arrêt cardiaque)

La Municipalité porte à connaissance de la population qu'un appareil a été installé tout récemment sous le porche d'entrée principale de la grande salle. Il est actif. Ce défibrillateur est accessible 24h/24h, 7j/7j. Lors d'un arrêt cardio-respiratoire, une intervention rapide est indispensable. Chaque minute qui passe sans intervention diminue de 10% les chances de survie. Cela signifie que l'implication du grand public est indispensable pour permettre d'améliorer le taux de survie des victimes. L'utilisation du dispositif est facile et guidée par une assistance vocale ne nécessitant pas de formation préalable. Le défibrillateur se déclenche dès qu'il est actionné et peut être utilisé sur un adulte comme sur un enfant. Une analyse du rythme cardiaque est effectuée par l'appareil avant chaque action, minimisant ainsi le risque d'utilisation erronée ou de manière mal intentionnée.

Quand la situation le permettra et dès que possible, la Municipalité organisera avec le fournisseur, une formation pour ceux qui souhaitent devenir « premier répondant bénévole ». Plus de renseignements seront communiqués à cet effet en temps voulu.

Nous remercions d'ores et déjà les parents de bien vouloir faire passer l'information auprès des enfants que cet appareil n'est pas un jouet.

Conseil communal

Dans sa séance du 25 mars 2021, le Conseil communal a accepté :

- Le préavis municipal n° 01/2021 relatif à l'adoption des statuts de l'Association intercommunale STEP Echallens Talent ASET.

Conseil communal – Législature 2021-2026

En vue de la prochaine législature, le bureau du Législatif informe que le poste de Secrétaire du Conseil communal est à repourvoir. Entrée en fonction : 1^{er} juillet 2021. Tout renseignement peut être obtenu auprès de M. Philippe Duperrex Président du Conseil, tél. 079/334 00 02.

Passeport vacances 2021

- Périodes : du lundi 5 au dimanche 18 juillet et du lundi 9 au dimanche 22 août.
- Traditionnel : pour les enfants dès **9 ans révolus (nés dès le 06.07.2012 pour la session de juillet et dès le 10.08.2012 pour celle d'août et jusqu'à 15 ans)**. Fr. 45.00 / Fr. 40.00 dès le 2^e enfant d'une même famille.
- Farniente : pour les enfants **dès 13 ans révolus (nés dès le 06.07.2008 ou le 10.08.2008, jusqu'à 15 ans, fin de scolarité obligatoire)**. Fr. 25.00 sans réduction « famille ».
- Vente des passeports : du 31 mai au 11 juin au bureau communal. *Merci de bien vouloir apporter une photo type passeport à cette occasion.*

Nouvel EMS à Goumoens-la-Ville – exposition des projets de concours

Du 18 mai au 2 juin 2021, la Fondation « Les Châteaux » organisera à la salle polyvalente, sur le site du nouveau collège, une exposition des projets du concours d'architecture de la création du nouvel EMS. A l'heure de la préparation du tous-ménages, les horaires de l'exposition ne sont pas connus ; dès que possible, ils seront affichés dans les armoires officielles, sur la porte de la salle polyvalente et publiés sur le site internet communal.

Statistiques déchets 2020

Papier-carton : 64,49 to, broyage (bois impropres, encombrants) : 58,35 to, métaux divers (alu, ferraille, capsules Nespresso, boîtes fer blanc, etc.) : 21,386 to, verre : 52,36 to, récupérables (habits - conteneur TEXAID) : 2,99 to, démolition/terrassement : 21,78 to, électroménagers : 6,0204 to, plastiques divers : 31,0799 to, déchets spéciaux (aérosols, batteries, piles, ampoules, pneus, etc.) : 2,0240 to. Total : 260,4803 to, soit 274,667 kg par habitant.

Nouveaux tarifs de location des salles communales

Dès le 15 avril 2021, toutes les informations utiles quant aux nouveaux prix seront publiées sur le site communal www.goumoens.ch rubrique « locations » ou à disposition au Greffe municipal.

La Municipalité